

JUDITH AUDIN

Le quartier, lieu de réinvention des relations État-société en Chine urbaine : l'exemple des comités de résidents à Pékin

Contexte et problématique de la recherche

*Le comité de résidents : une institution parapublique, passerelle curieuse
entre État et société*

Le système de l'unité de travail (*danwei*) instauré sous Mao Zedong pour dispenser aux employés un logement et un certain nombre de services sociaux (éducation, soins médicaux) a contribué à « cellulariser¹ » la société urbaine chinoise. Ainsi, l'intégration du lieu de résidence au lieu de travail limitait la mobilité de la population, déjà soumise à un contrôle géographique par le système du livret de résidence (*hukou*). Les réformes des années 1980 ont eu, dans les années 1990, d'importantes conséquences sociales parmi lesquelles l'apparition de « fractures » dans la société chinoise².

-
1. Xiaobo Lü et Elizabeth Perry (dir.), *Danwei : the Changing Workplace in Historical and Comparative Perspective*, New York, Sharpe, 1997, p. 11.
 2. L'émergence d'une catégorie de sans-emploi et l'affluence d'une population migrante complexifient la gestion urbaine. Liping Sun, *Duanlie*, Pékin, Shehui kexue wenxian chubanshe, 2003.

Parallèlement, l'organisation urbaine s'est transformée : le paysage ne se caractérise plus par l'unité de travail car le lieu de travail et le lieu de résidence se sont déconnectés, et c'est désormais le comité de résidents (*jumin weiyuanhui*) qui joue un rôle important. Créé dans les années 1950 pour surveiller les individus qui ne relevaient pas d'une unité de travail, le comité de résidents était autrefois en marge de la vie quotidienne des citoyens ; il connaît aujourd'hui une évolution à travers le développement de la « communauté de quartier³ » (*shequ*) qui est destinée à s'adapter à la nouvelle société citadine.

Situé au cœur de la vie locale et bénéficiant d'une connaissance précise du terrain, le comité de résidents relève du statut paradoxal d'« organisation autonome de base des masses⁴ », supervisée par l'administration locale au niveau du bureau de rue (*jiedao banshichu*) qui la finance et oriente les politiques générales du quartier. Passerelle entre l'État et la société, cette organisation aux multiples facettes oscille constamment entre sa disponibilité pour les habitants et sa marge d'autonomie limitée.

La recherche académique, notamment en sociologie, s'est peu intéressée à cette institution hybride⁵. Compte tenu des changements qui bouleversent la ville chinoise, l'examen minutieux de la mobilisation des résidents à l'échelle locale permet d'éclairer les modes de vie, les discours et les pratiques de la vie quotidienne en milieu urbain. Les évolutions du comité de résident nous renseignent également sur la manière dont se redéfinit aujourd'hui la notion d'ordre public et social en Chine urbaine.

-
3. La notion de *shequ* est officiellement définie par le ministère des Affaires civiles comme un « collectif social formé par des personnes résidant dans une zone fixe ». Elle est traduite ici par celle de « communauté de quartier ». Ce nouveau paradigme, qui vise à développer la gestion au niveau local, est appliqué différemment selon les municipalités.
 4. Malgré des précisions apportées dans le cadre de la politique de « construction de la communauté de quartier » (*shequ jianshe*) au début des années 2000, le statut du comité de résidents est officiellement défini par la « loi organisationnelle » (*jumin weiyuanhui zuzhi fa*) de 1989, ce qui renforce l'ambiguïté actuelle.
 5. Sur la période de la Révolution culturelle, voir Martin K. Whyte et William L. Parish, *Urban Life in Contemporary China*, Chicago, University of Chicago Press, 1984. Citons également Wang Kun, dont la recherche de doctorat en sociologie des organisations, porte sur les comités de résidents à Shanghai. Les travaux de Benjamin L. Read sont une référence incontournable, mais ils ne font toutefois pas ressortir les enjeux de l'évolution récente des comités de résidents. Voir Benjamin L. Read, « State, social networks and citizens in China's urban neighborhoods », thèse de doctorat, Harvard University, Department of Government, 2003.

Une pluralisation de la société urbaine et de ses modes de gestion

Si les citoyens chinois ont dorénavant accès à une forme de vie privée, l'autonomisation de la famille vis-à-vis de l'État reste limitée⁶. La propriété privée immobilière représente une expérience relativement nouvelle en Chine. La réforme de la politique du logement s'est d'abord traduite par l'intervention de l'État dans les années 1990 ; la vente à prix préférentiels des logements des *danwei*, anciennement « unités de travail », favorisant l'émergence d'une catégorie de propriétaires⁷. Par la suite, la libéralisation du secteur immobilier a eu notamment pour effet une ségrégation résidentielle, tout le monde ne bénéficiant pas d'un accès égal au logement. Peu à peu les individus ont commencé à se mobiliser pour défendre et revendiquer les intérêts inscrits dans la sphère de la copropriété, en créant des comités de propriétaires (*yezhu weiyuanhui*)⁸. Parallèlement, une loi votée en 2007 (*wuquanfa*) reconnaît certains droits à la propriété privée.

L'apparition de nouveaux acteurs, liés au développement de la propriété privée du logement, complexifie l'organisation sociale et la gestion des affaires urbaines. Les sociétés de promotion immobilière (*kaifashang*) mettent en place des entreprises de gestion des parties communes des immeubles (*wuye gongsì*) qui se chargent de fournir des services aux habitants (hygiène, sécurité) en collectant des frais mensuels auprès des propriétaires. Aussi, des institutions privées sont-elles dorénavant détentrices de fonctions originaires attribuées aux comités de résidents. Ceux-ci doivent donc inventer un nouveau rapport à l'espace, en tenant compte de ces instances de gestion locale.

6. Il demeure aujourd'hui des régulations strictes en matière de contrôle des naissances.

7. La notion complexe de classe moyenne chinoise comprend en effet les employés et cadres du secteur public dont le statut social tient à l'accession privilégiée à la propriété du logement. Luigi Tomba, « Creating an Urban Middle Class : Social Engineering in Beijing », *The China Journal*, janvier 2004, n° 51, p. 1-26. Jian Li et Xiaohan Niu, « Accès à la propriété et formation d'une classe moyenne à Pékin », *Perspectives chinoises*, novembre-décembre 2002, n° 74, p. 4.

8. Luigi Tomba analyse leur mobilisation dans les quartiers résidentiels de la périphérie de Pékin et affirme que les institutions « traditionnelles » sont laissées seules en train de « lutter pour un nouveau rôle et d'autres sources de légitimité ». L. Tomba, « Residential Space and Collective Interest Formation in Beijing's Housing Disputes », *The China Quarterly*, décembre 2005, n° 184, p. 936. Voir aussi B. L. Read, « Democratizing the Neighborhood ? New Private Housing and Homeowner Self-Organization in Urban China », *The China Journal*, janvier 2003, n° 49, p. 31-59.

Cadre théorique et enquête de terrain : une articulation spécifique

L'État, contraint de répondre à ces nouveaux défis sociaux, s'emploie à reprendre la responsabilité de certains domaines qui relevaient auparavant des *danwei*, comme par exemple l'aide sociale. La diversification des comités de résidents aide ainsi à comprendre le processus complexe de genèse d'une réforme. Comment s'effectue le passage de l'« homme de la *danwei* » (*danwei ren*) à l'« homme social » (*shehui ren*) ou encore à l'« homme de la communauté de quartier de quartier » (*shequ ren*) ? L'étude de la transformation des « centres nerveux »⁹ de la ville chinoise permet de mieux saisir les modalités de renouvellement de l'action de l'État sur les actions des citoyens.

La capacité d'adaptation des comités de résidents et l'éventail varié des situations témoignent de la complexité de la réalité sociale. Or, la perspective développée par Habermas permet de s'intéresser à la « dialectique d'une socialisation de l'État en même temps qu'une étatisation progressive de la société »¹⁰. Le pouvoir de l'État est alors compris en termes dynamiques¹¹. On rejoint un cadre conceptuel qui, tout en s'interrogeant sur les imbrications entre pouvoir et espace, permet d'analyser les tactiques de gouvernement en Chine urbaine¹². L'État chinois se présente en effet comme « une structure d'administration de la société et un enjeu de lutte entre les forces sociales »¹³.

9. Benjamin L. Read, « Revitalizing the State's Urban Nerve Tips », *The China Quarterly*, septembre 2000, n° 163, p. 806-820.

10. Jürgen Habermas, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1993, p. 150.

11. « Par pouvoir, il me semble qu'il faut comprendre d'abord la multiplicité des rapports de force qui sont immanents au domaine où ils s'exercent, et sont constitutifs de leur organisation ; le jeu qui par voie de luttes et d'affrontements incessants les transforme, les renforce, les inverse ; les appuis que les rapports de force trouvent les uns dans les autres, de manière à former chaîne ou système, ou, au contraire, les décalages, les contradictions qui les isolent les uns des autres ; les stratégies enfin dans lesquelles ils prennent effet, et dont le dessin général ou la cristallisation institutionnelle prennent corps dans les appareils étatiques, dans la formulation de la loi, dans les hégémonies sociales » : Michel Foucault, *Histoire de la sexualité : la volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 121-122.

12. « (...) ce sont des tactiques de gouvernement qui permettent à chaque instant de définir ce qui doit relever de l'État et ce qui ne doit pas en relever, ce qui est public et ce qui est privé, ce qui est étatique et ce qui est non étatique » : M. Foucault, *Dits et écrits*, Paris, Gallimard, t. 3, 1994, p. 656.

13. Jean-Louis Rocca, *La condition chinoise : la mise au travail capitaliste à l'âge des réformes*, Paris, Karthala, 2006, p. 29.

L'espace résidentiel chinois crée des modalités spécifiques de socialisation et pose le problème de l'agencement entre espace privé et espace commun. Selon David Bray, « l'étude détaillée de formations spatiales peut offrir de nouveaux regards sur la nature des relations politiques et sociales en Chine¹⁴ ». La microsociologie et l'anthropologie urbaines permettent de penser les rapports sociaux dans la ville¹⁵.

Les changements rapides et profonds des comités de résidents et des conditions de vie à Pékin ne permettant pas d'établir à l'avance un modèle théorique, il s'agit d'articuler dans le même temps concepts et données recueillies¹⁶. L'organisation des Jeux Olympiques de 2008 a entraîné des changements urbains et sociaux majeurs. La ville se présente comme une mosaïque traversée par une diversité de modes d'interaction et de fragmentation. Notre enquête de terrain a suivi les rapports quotidiens entre un comité et ses résidents dans des contextes urbains contrastés : un ensemble de ruelles du centre historique¹⁷ ; un quartier de logements rattachés à des *danwei*, fonctionnant sur un ancrage de long terme de la résidence ; un quartier résidentiel, typique des nouveaux ensembles de la périphérie. Les sources essentielles de cette enquête résultent d'entretiens menés avec des habitants et des employés des comités de résidents d'une part, et l'observation participante d'autre part¹⁸. Avant de se demander si le comité exerce une forme de coercition sur ses résidents en tant que relais des autorités supérieures, on peut constater que la relation avec le voisinage se construit sur des modes différenciés, tant officiels qu'informels.

Actuellement, le rôle politique et social joué par cette institution tient à son rôle dans l'encadrement de la vie de quartier. Son efficacité vient de son action sociale qui est adaptée aux besoins

14. David Bray, *Social Space and Governance in Urban China : the Danwei System from Origins to Reform*, Stanford, Stanford University Press, 2005, p. 1.

15. On propose alors une « sociologie du citoyen et de la cohérence de ses engagements dans des situations sociales » : Isaac Joseph, « Les répertoires du citoyen », in Ulf Hannerz, *Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine*, trad. de l'angl. et présenté par Isaac Joseph, Paris, Éditions de Minuit, 1983, p. 8.

16. Deux mois passés à Pékin, de mars à mai 2007, m'ont permis de préciser les angles d'études.

17. Sa spécificité tient à la vie collective dans certaines maisons à cour (*siheyuan*), décrite en termes de solidarité et manque de confort.

18. Ayant logé sur place et effectué du bénévolat pour un comité, il devenait possible d'aller « au-delà de cette façade destinée à maîtriser les impressions du public » : U. Hannerz, *Explorer la ville...*, *op. cit.*, p. 379.

locaux et de la qualité des services rendus à la population. L'équilibre ainsi créé au niveau local entre « contrôle de » et « service à » la personne répond-il aux exigences de la société chinoise actuelle ?

Les évolutions du comité de résidents à Pékin, reflet d'une redéfinition de l'étatisation de la société urbaine

La gestion du quartier, un phénomène de territorialisation de l'action publique

Le renouvellement des stratégies de contrôle social et d'intervention publique se traduit par la territorialisation de l'action publique en Chine urbaine. À Pékin, le pouvoir politique affirme sa légitimité dans chaque quartier, chacun étant placé sous la responsabilité d'un comité de résidents. L'attachement à recycler les symboles du passé pour leur donner un rôle nouveau dans la société contemporaine témoigne de la volonté de perdurer du régime¹⁹. De ce fait, le comité de résidents actuel voit son rôle, sa composition et son mode d'action redéfinis dans le contexte d'une réforme de l'ensemble de la municipalité²⁰.

Les nouvelles prérogatives des « comités de résidents communautaires » (*shequ juweihui*) se manifestent par la diversification de leurs fonctions, au sein d'une structure professionnalisée et modernisée. Les bénévoles âgés d'hier ont laissé la place à un personnel plus jeune, plus nombreux et plus qualifié : des cadres de moins de cinquante ans, généralement titulaires d'une licence d'université²¹.

Aujourd'hui, le comité de résidents cumule diverses fonctions : à la fois relais des politiques gouvernementales (recensement, planning familial) et des programmes d'aide sociale, mais aussi moteur d'animation du quartier, en passant par des fonctions de médiation et de services à la personne. La diversification de ses missions s'accompagne d'une spécialisation des tâches qui ne sont plus

19. Cette stratégie souligne le processus d'émergence de nouvelles sources de légitimité officielles, mais aussi informelles. On peut s'inspirer de l'analyse des modalités de gestion des conflits locaux en Chine rurale. Isabelle Thireau et Hansheng Wang, *Disputes au village chinois : formes du juste et recompositions locales des espaces normatifs*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2001.

20. Aujourd'hui, les prérogatives du bureau de rue ont augmenté son pouvoir d'initiative et élargi ses champs d'intervention.

21. Ces salariés à temps plein n'ont cependant pas le statut de fonctionnaire, car le comité de résidents ne fait pas partie de l'administration municipale officielle.

réduites à la surveillance et à la médiation d'autrefois. Ainsi, le comité de résidents est chargé de collecter de plus en plus de données sur sa population et de coordonner les différents acteurs au niveau local, notamment les entreprises implantées dans le quartier, mais aussi les bureaux locaux du gouvernement.

L'État renouvelle le fonctionnement des municipalités dans une exigence d'efficacité. Le quartier, source de légitimité pour le pouvoir politique, devient producteur de sens pour l'exercice d'une nouvelle pratique de gouvernement.

Le renouvellement de la volonté de savoir et du contrôle social

Comment les résidents définissent-ils le travail de leur comité ? Selon de nombreux témoignages, le comité de résidents sert à « régler les problèmes des habitants ». L'ambiguïté de cette institution et la diversité de ses domaines d'intervention semblent expliquer la difficulté de ses ressortissants à cerner les limites de ses prérogatives. Et ce sont précisément ces frontières floues qui permettent que perdure la pratique de gestion et de contrôle sur la population.

Le comité de résidents réinvente l'encadrement de la vie sociale locale. Tout d'abord, l'observation de l'action quotidienne de cette institution montre que la collecte et la détention d'informations constituent le cœur de sa fonction. Elle intervient en tant que relais des décisions officielles et se charge de tenir sa population informée des événements du quartier par la diffusion quotidienne de petites annonces sur des panneaux publics. Mais surtout, grâce à son implantation locale, le comité s'informe sur les résidents et coopère étroitement avec la police locale pour garantir l'ordre social²².

Actuellement, le contrôle social passe par une multitude de stratégies, certaines mobilisant des relations informelles, d'autres visant à superviser l'ensemble des activités socioculturelles à l'échelle locale. Pour Michel Foucault, « les disciplines du corps et les régulations de la population constituent les deux pôles autour desquels s'est déployée l'organisation du pouvoir sur la vie²³ ». Dans cette perspective, on peut dire que l'action socioculturelle des comités de

22. Notons néanmoins que la « peur du désordre » représente une considération psychologique importante des citadins : la sécurisation du quartier émane aussi d'une demande de la population locale.

23. M. Foucault, *Histoire de la sexualité : la volonté de savoir*, op. cit., p. 183.

résidents reflète un contrôle diffus, garanti par la norme, conséquence du biopouvoir de l'État²⁴. Le renouvellement des formes de communication, associées aux anciennes formes de mobilisation, contribue à orienter l'animation du quartier vers l'éducation civique et morale de la population locale. Les loisirs s'inscrivent souvent dans des campagnes de soutien aux politiques gouvernementales²⁵. Mais surtout, le comité introduit des normes de comportement modèle à adopter. En témoigne la récurrence du terme « civilisé » (*wenming*) dans le contexte de préparation aux Jeux Olympiques²⁶. Loin de suivre une méthode ouvertement répressive, le contrôle social mené localement par le comité de résidents déploie désormais des stratégies disciplinaires subtiles.

Une bureaucratisation inachevée

L'hypothèse de l'étatisation de la société fait sens à travers l'analyse des interactions entre un comité et ses résidents. Par l'intermédiaire de cette institution, l'État atteint la population locale et incite les habitants à se discipliner et à se conformer à son modèle de société. Dans les logements anciens, le comité de résidents intervient dans tous les aspects de la vie quotidienne des résidents. Mais l'émergence de quartiers d'habitation privés et la professionnalisation de cette institution portent les germes d'une bureaucratisation. Actuellement, le comité cultive toujours un contact personnalisé avec les résidents. Sa sphère d'influence s'étend au moyen d'un important travail de terrain et d'un agencement efficace de réseaux de relations sociales, au croisement de multiples sources d'information.

Comment se présente ce nouvel art d'encadrer la vie de quartier ? L'action du comité de résidents, en tant que source de services et de sociabilité à l'échelle du voisinage, suggère la reconnaissance de plus en plus manifeste de questions d'ordre domestique.

24. *Ibid.*, p. 189.

25. Dans les locaux d'un des comités de résidents étudiés, la chorale locale répétait des chansons faisant la promotion du planning familial.

26. Dans un des quartiers étudiés, la normalisation se traduit par la distribution de plaques distinctives, apposées sur les immeubles et les portes d'appartement, récompensant officiellement certains résidents pour leur comportement « civilisé et harmonieux » (*hexie wenming*).

Les comités de résidents inscrits au cœur du processus de socialisation de l'État chinois

« Servir les résidents » : le rôle social des comités de résidents

Le nouveau paradigme de la *shequ* lui donne des prérogatives centrées sur la notion de « services » (*shequ fuwu*). Ne se présentant plus comme les défenseurs d'une orthodoxie politique, les comités de résidents ne servent plus de base révolutionnaire pour établir les fondements d'un nouveau régime. Leur « NGOisation²⁷ » illustre plutôt la volonté de stabilité sociale de l'État qui se traduit par une prise en charge de plus en plus systématique de l'exigence de bien-être formulée par les résidents, dont l'environnement n'est dorénavant plus standardisé. Les subjectivités changeantes et parfois contradictoires révèlent une population diversifiée, ainsi qu'une multitude de situations, de styles de vie et d'expériences quotidiennes. Le nouveau slogan des *shequ*, « servir les résidents²⁸ » (*wei jumin fuwu*), reflète le processus de socialisation du politique qui accompagne la pluralisation de la vie urbaine.

Le comité de résidents se présente aujourd'hui comme un service public local. Tout individu qui réside dans sa zone de gestion peut bénéficier de son aide. Ainsi, le *shequ* permet à la population marginalisée ou précarisée de se réintégrer. Les activités locales peu onéreuses (événements sportifs, sorties culturelles) favorisent l'intégration de personnes peu mobiles, comme les retraités en mal de sociabilité et les personnes sans revenu. En tentant de contribuer activement à la socialisation dans les quartiers résidentiels, il vise à empêcher l'émergence de phénomènes de « désaffiliation²⁹ ».

La récente création de « centres de services communautaires » (*shequ fuwu zhongxin*) dans chaque quartier confirme l'importance des investissements publics. Administré par le bureau de rue, ce pôle centralisateur de services d'ordre social et sanitaire fonctionne en relation avec les comités de résidents et en partenariat avec les entreprises implantées sur le territoire. Dans un des quartiers étudiés, le centre de services distribue quotidiennement un repas gratuit

27. Jean-Louis Rocca, *La condition chinoise...*, *op. cit.*, p. 159.

28. Ce slogan dérive du célèbre « servir le peuple » des premiers temps de la Chine maoïste. Son sens a largement évolué.

29. Robert Castel et Claudine Haroche, *Propriété privée, propriété sociale, propriété de soi : entretiens sur la construction de l'individu moderne*, Paris, Fayard, 2001, p. 116-117.

aux personnes dépendantes et isolées. La volonté de stabilité sociale conduit en effet à un souci d'écoute des besoins de la population et de sa réactivité par rapport aux mesures imposées.

Le comité de résidents, canal d'expression pour les problèmes du voisinage

Dépourvu de pouvoir répressif direct, le comité de résidents est responsable de la « médiation » (*tiaojie*) des conflits de voisinage. À en croire de nombreux témoignages, nous pouvons exprimer des doutes sur l'efficacité de son rôle de médiateur. Toutefois, c'est bien vers lui qu'on se tourne en cas de conflits de petite envergure, et il s'agit alors de désigner un acteur capable de juger et trancher entre les deux parties. Dans les quartiers anciens, le rôle du comité de résidents consiste essentiellement à rendre acceptables des décisions officielles qui vont souvent à l'encontre des intérêts des habitants³⁰. Dans les quartiers nouvellement construits, la complexité des modes de gestion due à la présence d'acteurs et d'intérêts extrêmement variés a pour conséquence le nombre croissant de conflits impliquant les propriétaires et les entreprises de gestion mises en place par les promoteurs. Afin de canaliser le mécontentement et d'empêcher la contestation de s'exprimer à un niveau plus élevé que le quartier, l'État chinois fait son possible pour institutionnaliser les instances médiatrices locales et améliorer les lieux de la négociation.

La promotion active de l'implication dans la vie de quartier

Par son contact de terrain, le comité de résidents est une source de sociabilité qui incite les résidents à participer à son action. Ceux-ci ont le choix et peuvent refuser de coopérer avec leur comité. Maniant art de la présentation, sympathie personnelle et relations affinitaires, le comité fait néanmoins preuve d'une capacité étonnante à utiliser l'énergie participative de ses résidents, dans une forme renouvelée de mobilisation des masses³¹. Le bénévolat, sous ses formes diverses, révèle l'informalité des réseaux, constitués de personnes disposées à l'aider dans ses missions quotidiennes. Les

30. Les cas les plus emblématiques sont les rénovations de ruelles et le relogement des habitants du centre ancien. Dans les ruelles observées, il existe un conflit insoluble entre les résidents de longue date et les bars établis suite au développement du tourisme. Or le comité n'est pas habilité à réglementer l'implantation d'entreprises, ce qui contribue à nourrir la colère des résidents.

31. Par exemple, l'éligibilité au revenu minimum urbain (*dibao*) reflète l'ambivalence de

responsables de bâtiments³² et les patrouilles de sécurité³³ revisitent l'« activisme » de l'ère maoïste³⁴.

L'ancrage territorial constitue cependant une limite nette à l'action des comités de résidents. En effet, une grande partie de la population, notamment les actifs, échappe à leur emprise, car leur rythme de vie est caractérisé par une importante mobilité sociale, résidentielle et professionnelle.

Conclusion

C'est à partir du quartier que l'administration, à travers le comité de résidents, tisse un lien avec les citoyens. La territorialisation de l'action publique se traduit par une adaptation au quartier et aux besoins de sa population. Empruntant les symboles du passé, l'encadrement des résidents se redéfinit à la fois dans une perspective de disciplinarisation et d'assistance sociale. L'ordre social s'élabore à partir du lieu de résidence, sur un ensemble de réseaux qui utilisent la mobilisation de masse tout en improvisant de nouvelles formes de sociabilité dans les quartiers.

Cette gestion urbaine inédite semble être un succès, mais un succès partiel au regard des disparités sociales, des éventuelles ruptures, ou encore de la mobilité croissante de la population. La souplesse du comité de résidents a permis à cette institution hybride de s'adapter aux exigences de la société chinoise contemporaine : aujourd'hui, ce nouveau symbole de la vie citadine est destiné à maintenir un équilibre entre ses multiples contradictions internes. Entre surveillance et protection, confiance et défiance, elle prolonge

l'aide sociale, entre contrôle et réinsertion. En appelant à la « surveillance par les masses », les comités de résidents soumettent les bénéficiaires au regard critique des habitants.

32. Chaque unité d'habitation (immeuble, étage, cour) dispose de résidents choisis par leur comité pour servir de relais local. À la fois soutiens fidèles et conseillers critiques, ils sont impliqués dans la vie du quartier.
33. Arborant leur fameux brassard rouge, ces bénévoles sont chargés de surveiller le quartier, notamment dans des ensembles résidentiels ne disposant pas de système de sécurité propre. Mais ces individus, souvent assez âgés, ne semblent pas d'une grande efficacité dans la prévention de la criminalité.
34. Le terme « activiste » (*jiji fenzi*) est toujours employé aujourd'hui, mais les motivations de l'engagement bénévole sont nettement moins fondées politiquement ; elles relèvent plutôt de considérations psychologiques ou sociales, telles que l'attachement au quartier, les joies de la sociabilité ou le sentiment de se voir conférer un statut symbolique.

et renouvelle l'exercice de contrôle social sur les citadins, et canalise subtilement tout embryon d'action collective. Dernière muraille contre la désaffiliation, cette atomisation des points d'écoute et de réception semble répondre au vœu profond de nombreux résidents de disposer d'une porte ouverte près de chez soi. Mais cette proximité pourra-t-elle encore longtemps se justifier au regard des changements rapides en Chine urbaine ? La frontière entre l'intime et le social est en train de se redessiner, le comité de résidents accompagne cette (r)évolution. ♦

Titulaire d'un master de recherche de l'Institut d'Études Politiques de Paris et d'une licence de chinois (université Paris 7), Judith Audin prépare une thèse de science politique portant sur les modalités d'organisation de la vie sociale dans les quartiers chinois à travers l'étude d'organisations de gestion locale, sous la direction de Jean-Louis Rocca.

RÉSUMÉ

Le quartier, lieu de réinvention des relations État-société en Chine urbaine : l'exemple des comités de résidents à Pékin

Depuis la fin des années 1990, un nouveau système émerge en Chine, issu du déclin du système de l'unité de travail (*danwei*) et de la pluralisation de la vie citadine en une mosaïque d'individus et de situations. Dans le contexte d'une exigence accrue de bien-être et de la nouvelle symbolique du lieu de résidence, la « communauté de quartier » (*shequ*) investit le quartier en vue de légitimer le pouvoir politique chinois. Les comités de résidents, situés à l'échelon le plus local des institutions de gestion urbaine, participent de cette évolution, en combinant des nouvelles formes de surveillance et d'assistance sociale.

The neighborhood, reinventing relations between State and society in urban China : Residents' committees in Beijing, a case in point

In the late 1990s, a new urban landscape emerged in China in the wake of the decline of the work unit system (danwei) : urban space was redrawn along the pluralistic lines of changing lifestyles and social behaviors. Under the « urban community » (shequ) reform, local residents' committees, at the lowest level of urban administration in China, attempt to legitimize the powers that be in the face of rising demands for economic prosperity in China. These committees make use of new, subtle forms of social control and welfare assistance.